

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Quatorzième anniversaire. — IV Pie X et la paix internationale. — V Correspondance romaine. — VI Médailles-scapulaires (*à suivre*).

AU PRONE

Le dimanche, 13 août

On annonce :

La fête, (mardi), le jeûne (samedi), et la solennité de l'Assomption (dimanche) ;

C'est vendredi que commence la neuvaine au saint Cœur de Marie (1).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 13 août

Diocèse de Montréal :

Fête de saint Pierre aux Liens, **double majeur** (du 1er août) ; mém. de saint Paul, du 10e dim., de l'Oct. de saint Laurent et des saints Hippolyte et Cassien martyrs; préf. de la Trinité. — Aux II vêpres mém. 1o de saint Paul, 2o du B. Jean-Marie Vianney, 3o du dim., 4o de l'Oct. de saint Laurent, 5o de saint Eusèbe.

Hors du diocèse de Montréal :

Messe du B. Jean-Marie Vianney C., **double**; (messe nouvelle qui manque dans les livres de prières; on peut lui substituer la messe **Os justi**); mém. du 10e dim., de l'Oct. de saint Laurent et des saints Hippolyte et Cassien, martyrs; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres mém. 1o de l'Oct. de saint Laurent, 2o du dim., 3o de saint Eusèbe.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où), aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.